

(N° 114.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Charles Bernardy, employé à l'administration des chemins de fer de l'État, à Bruxelles.

(Voir le N° 90, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Viande, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 septembre 1809 ; le 9 mai 1828 il a été incorporé comme milicien de la classe de cette année, au 5^e bataillon d'artillerie de l'armée des Pays-Bas, et le 2 janvier 1831, aux compagnies d'artillerie de milice n^{os} 6 et 10 de l'armée Belge; il est passé ouvrier le 11 juin 1833, et congédié en 1837; la même année, il a épousé une Belge, et a commencé à exercer l'état de menuisier à Anvers, qu'il a continué ensuite à Bruxelles, jusqu'au mois d'avril 1846; époque à laquelle il est entré à l'administration du chemin de fer de l'État.

La conduite du sieur Bernardy est régulière, et les autorités appuient sa demande qui a été prise en considération le 8 février courant par la Chambre des Représentants, à la majorité de 40 suffrages contre 13.

Le Chev. PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.